

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES

Acquisition de matériel et de mobiliers de bureau au profit du CERSA (LETTRE DE COMMANDE N°00001/2016/DC/UL/F/IDA)

PROCES VERBAL DE RECEPTION DEFINITIVE

L'an deux mil dix-sept et le dix-huit mai, il a été procédé à la réception définitive du matériel et du mobilier de bureau livrés au CERSA par la société **Togo Métal & Bois (TMB)** dans le cadre de la lettre de commande n°00001/2016/DC/UL/F/IDA du 1^{er} avril 2016 pour un montant Toutes Taxes Comprises de **9 821 892 F CFA**.

Ont pris part à cette réception une équipe composée comme suit :

Pour le compte du CERSA

- M. AGBONON Amégnona, Directeur Adjoint;
- M. BALAWIA Atawa Nidakadila, Spécialiste en Passation des Marchés;
- M. SOEDJEDE Yawovi A., Spécialiste en Gestion Financière;
- M. TETEH Ayivi, Enseignant Chercheur.

Pour le compte de la présidence de l'UL

- Mme. SOSSOU A. Cicavi, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- M. TOUKOUNTE Mizim'ma, Assistant de programme à la Direction de la Planification et de la Prospective;
- M. BRASSIER A. Patou, Comptable au Service Financier de l'Ordonnateur;
- KAMOU Akpaïsso, Comptable à l'Agence Comptable.

Pour le compte du titulaire du marché (TMB)

- Mme. SIATITSE Sylvie;
- M. FANDONOUGBO Akoeson Jacob.

Pour le compte de la Direction du Contrôle Financier (DCF)

- M. BOKOMA Motonawé

A l'issue de la vérification, aucune réserve n'a été portée sur le matériel et le mobilier livré il y a un an (Procès-Verbal de réception provisoire du 29 avril 2016).

En foi de quoi, l'équipe a prononcé la réception définitive du matériel et mobilier et établi le présent procès-verbal les jours, mois et an ci-dessous, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 18 mai 2017

Ont signé

Pour le titulaire du marché

TEL. 22 21 06 77
BP 146 Lomé - TOGO

SATITSE Sylvie

FANDONOUGBO A. Jacob

Pour l'Autorité contractante

SOSSOU A. Cicavi

AGBONON Amégnona

BALAWIA N. Atawa

Sommes

SOEDJEDE Yawovi A.

TETEH Ayivi

TOUKOUNTE Mizim'ma

1.1

BRASSIER A. Pater

Comptable

KAMOU Akpaïsso

Pour la Direction du Contrôle Financier (DCF)

Financier de

Agence

BOKOMA Motonawé